

Compte de résultat

Les **produits** de l'exercice ont été de **23.410,00 €**, qui se répartissent en :

- 400 € de cotisations
- 925 € de dons divers
- 258 € vente des billets Primevère
- 453 € remboursement par la banque d'un prélèvement frauduleux
- 1 € remboursement par la banque d'un prélèvement frauduleux
- 20.523 € de dons pour le « Collège Maurice Scève »
- 850 € pour « La Marche des Solidarités »

Pour mémoire, lors de l'exercice 2018-2019, les recettes avaient été de 18.109,44 €

Les **dépenses** de l'exercice se sont élevées à **16.215,50 €**

- 698,06 € de frais de fonctionnement
 - o 360€ pour la location du local,
 - o 206,67 € pour l'assurance MAIF et le site internet
 - o 131,39 € de frais de banque (JAZZ Associations et frais de chéquier)
- 190 € pour le Salon Primevère, le deuxième chèque émis n'a pas été encaissé.
- 453 € + 1,08 € + 1 € en 3 prélèvements frauduleux...
- 14582,30 € de frais divers (nourriture, travaux, avocats, etc.) pour l'opération « Collège Maurice Scève »
- 290,12 € de frais divers pour l'opération « La Marche des Solidarités »

Le solde de l'exercice est de 7194,50 €.

- Solde **POSITIF** de 693,94 € pour le **fonctionnement de la CUM** proprement dite (2037 € de recettes et 1343,94 € de dépenses). Sauf 1 € non remboursé par la banque, les 2 autres prélèvements frauduleux et leurs remboursements s'annulent.
- Solde **POSITIF** de 5940,70 € pour « Collège Maurice Scève » (20.523 € de recettes et 14.582,30 € de dépenses)
- Solde **POSITIF** de 559,88 € pour « Marche des Solidarités » (850 € de recettes et 290,12 € de dépenses)

Du fait d'un « report à nouveau » de 860,76 € de l'exercice précédent,

le solde final de l'exercice 2020 est de 8055,26 €.

Au niveau du bilan,

il reste 1 chèque non encaissé par Primevère (chèque n°113) qui nous a cependant remboursé 384 € le 19/02/21 donc sur l'exercice 2021.

Nous n'avons pas de créances autres que le solde des dons affectés à « Maurice Scève » et à « Marche des Solidarités ».

Nous attendons des factures pour ces 2 dernières, nous attendons aussi la participation de la Mairie de Lyon pour « La Marche des Solidarités »

Au 31/12/2020, le solde bancaire s'élevait à 10.433,87 € -

À ce jour, 01/03/2021, les dons pour la CUM proprement dite s'élèvent à 620 €, ce qui nous encourage beaucoup.

